

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-28/2022

Date de convocation : 8 avril 2022

Date d'affichage : 8 avril 2022

**Objet** : Approbation d'un projet SDED de raccordement individuel au réseau électrique Rue du Chalon

L'an deux mil vingt-deux et le quinze mars à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents** : Pierre COLOMB - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Anne-Lise TOSI - Sébastien RUAZ.

**Absents, excusés** : Carole MOTTUEL

**Procuration** : Carole MOTTUEL à Pierre FERRIER

Annabelle MORILLAS a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que le SDED a reçu la demande de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité sur la commune suivante :

**Opération : Electrification** (projet non soumis à autorisation d'urbanisme)  
**Raccordement au réseau BT pour alimenter la parcelle de M. Damien MORNAT située dans le Lotissement la Belle Noyeraie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de raccordement établi par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS.

**ATTESTE** que le projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme

**PRECISE** que la part non subventionnée sera recouverte directement par le SDED auprès du demandeur avant la mise en service définitive.

**DONNE POUVOIR** à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 13 avril 2022

Le Maire

Pierre COLOMB

